

COMMUNE ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 29 janvier 2020 à 19h30

Nombre de conseillers : 15

Présents : D Chaudey, J M Croissant , P Alexanian ,A Richard ,C Souchaud , N Bienmuller,
C Bindit , F Drezet , J Richard

Absents : J L Pairis(excusé) , J Pernot (excusé), M Lanfumez , M Bourquin , L Declerck , D
Richard

Nombre de votants : 9

Secrétaire de séance J Richard

Le quorum est atteint, La séance est ouverte , Émargement de la feuille de présence

En début de séance Mr le Maire ajoute à l'ordre du jour ;

- Délibération pour une cessation de concession au cimetière

1 . Délibération pour le renouvellement de la convention assainissement avec le département

Création du pole eau et transfert du SATE

A partir du 1 janvier c est l'agence **Ingénierie 70** (qui assurera l'assistance couvrant les grands
(cours d'eaux ,milieux aquatiques....) et petits (assainissement,eau potable) cycles de l'eau

Leur mission est d'informer sur les réseaux les problèmes qui peuvent survenir et de proposer des
solutions à la commune

le coût de l'adhésion est de 0,10 cts par habitant et pour l'année il sera de 0,80 cts par habitant

VOTE à l'unanimité

2 . Compte rendu de la réunion départemental CCPH pour le contrat PACT II

lors de la réunion du 15 janvier avec Mr Krattinger (Président du conseil départemental) et les élus
de la CCPH

A été rappelé les opérations qui ont été réalisées au PACT I (extension du multi accueil sur
Héricourt , extension du pole périscolaire de Coisevaux ,terrain de foot de Brevilliers ,gymnase ,
bassin d'apprentissage de natation etc.)

Pour le PACT II les propositions suivantes ont été citées comme ;

(l'extension voie du tram, coulée verte Belfort , maison de santé, complexe culturel et de loisirs ,
tiers lieu , aire de covoiturage ,.....) des souhaits peuvent être encore définis par les communes
jusqu'en septembre

Les plus négociées seront retenues et se feront au cours des années 2020- 2026 avec une clause de
revoyure en 2023.

3 . Travaux centre Bourg (rue de Luze)

Les travaux sur réseaux secs (électricité, et télécommunications) ont avancé cette semaine

Il reste à finir rue de la Chenevie et STPI revient aux environs du 20 février si le temps est
favorable pour faire les travaux d'aménagement.

4 . Délibération pour une concession au cimetière

Il s'agit de la tombe 514 qui est à l'abandon

Pour reprendre la concession Il est nécessaire d'afficher au public pendant 3 ans l'état d'abandon

VOTE à l'unanimité

5 .Information

Des modifications budgétaires seront faites entre différents chapitres avec l'accord de la Trésorerie
pour payer les dernières factures avant le nouveau budget

La séance est levée à 21 heures 30